

La Balade des Hautes-Alpes

Descriptif

Randonnée équestre de moyenne-montagne dans les Alpes, destinée aux amoureux d'une nature sauvage et authentique. Nous chevauchons de col en col, en alternant forêts et alpages, pistes forestières et sentiers de montagne. Nous randonnons durant 5 jours dans de somptueux paysages, loin de toute civilisation.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée à proximité de Gap. En revanche, pour les cavaliers se rendant dans les Hautes-Alpes en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Veynes-Dévoluy (à proximité de Gap) sont inclus dans le tarif.



Programme



Jour 1 : accueil à la gare de Veynes-Dévoluy et transfert au centre équestre, ou arrivée directe en véhicule personnel au centre équestre en fin d'après-midi. Dîner et nuit au gîte du centre équestre.

Jour 2 : à cheval ! Départ par la piste forestière de Matacharre, vue sur toute la vallée du Buëch et sur le célèbre pic de Bure. Alternance d'éclaircies et de sous-bois jusqu'au col de Matacharre à 1700 m d'altitude. Pause pique-nique à l'ombre des mélèzes, au pied d'une source où boivent les chevaux. Descente jusqu'au gîte des Sauvas, petit hameau perdu au milieu de la forêt. Nuit au gîte. 4h30 à cheval.



Jour 3 : départ pour le hameau de La Montagne, long galop sur une piste forestière avant de redescendre vers les ruines de Rabioux au pied du massif de Bure, jusqu'aux portes du Dévoluy. Après La Cluse, nous montons vers la ruine de Maniboux, galop au milieu des alpages et des troupeaux de vaches avec vue panoramique sur les montagnes. Pause pique-nique puis descente vers Font-Bidouine. Petit sentier au milieu des genêts jusqu'au col de la Souchière puis descente en forêt jusqu'au gîte d'Agnielles (XVII^e siècle). Quelques bons galops possibles. De mi-septembre à mi-octobre, le cerf y brame volontiers ! Nuit au gîte. 6-7h à cheval.

Jour 4 : passage près du gîte de Recours dans une forêt de sapins et montée vers le col des Tours. Espace naturel montagnard sauvage et préservé, petit coin de paradis peuplé de cervidés. Passage près du gîte des Chabottes au fond des gorges du Riou-Froid dans la vallée de Lus-la-Croix-Haute et direction le col du Pendu par un sentier sinuant dans la forêt. Traversée de la forêt de Durbon, site connu pour le brame, et nuit au gîte des Etroits. 6-7h à cheval.

Jour 5 : départ pour le col de Lauteret en passant par la colonie de Durbon, bonne grimpe jusqu'au col de Recours. Passage du col des Tours et du col du Vallon de Laup au milieu des alpages et de la forêt. Au col de Lauteret à 1754 m, vue imprenable sur tout le massif de Bure. Descente dans les prairies parmi les troupeaux jusqu'à La Cluse. Une piste forestière nous ramène jusqu'au gîte ONF de Rabioux. Nuit au gîte. 6-7h à cheval.

Jour 6 : traversée du torrent de Rabioux et remontée à La Montagne. Grand galop sur une piste plate puis sentier ombragé descendant jusqu'à Montmaur. Passage dans la vallée et traversée de la rivière du Buëch. Pique-nique à l'ombre des pins. Un sentier nous ramène chez Jean-Jean, bâtisse abandonnée au milieu de la forêt. Visite du village de La Roche des Arnauds avec son église du XV^e siècle, son château du XVII^e et sa tour médiévale. Remontée par le tour de la Gerle et arrivée au centre équestre en fin d'après-midi. Nuit au gîte du centre équestre. 6h à cheval.

Jour 7 : après le petit-déjeuner, transfert à la gare de Veynes-Dévoluy, ou départ en véhicule personnel.



Départ	Retour	Prix
14.05.2017	20.05.2017	800 €
28.05.2017	3.06.2017	800 €
11.06.2017	17.06.2017	800 €
9.07.2017	15.07.2017	800 €
17.09.2017	23.09.2017	800 €
15.10.2017	21.10.2017	800 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en moyenne-montagne, quelques tronçons à pied pour soulager les chevaux. Nuits en gîtes forestiers ONF, couchages en chambres de 4 à 6 places. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, 2 culottes d'équitation, solides boots (voire chaussures de marche, compte tenu de quelques portions de marche) et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, gants, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Climat

A Gap, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 4-16°, mai 8-20°, juin 11-24°, juillet 13-27°, août 13-26°, septembre 11-23°, octobre 6-17°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en gîtes, les repas. Pour les cavaliers se rendant dans les Hautes-Alpes en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Veynes-Dévoluy sont également inclus.

Le prix ne comprend pas l'acheminement dans les Hautes-Alpes, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 2 cavaliers, pour un maximum de 8 cavaliers.

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 31 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 30 et 21 jours : 25% du prix de la randonnée
- Entre 20 et 8 jours : 50%
- Entre 7 et 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

